

Fondation vaudoise pour la formation et le perfectionnement professionnels des métiers MEM

Rapport d'activité 2015



Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.

1. Message du Président

Sommaire

1. Message du Président
2. Les organes
3. Rappel historique
4. Quelques chiffres 2015
5. Utilisation des contributions
6. Apprentissages soutenus
7. Règles pour l'attribution des soutiens

Avec le présent rapport annuel, la Fondation MEM célèbre ses 11 ans d'existence. Il reste beaucoup à faire pour améliorer la formation dans les entreprises. Ce constat est aussi dû aux perspectives difficiles et sombres qu'affrontent les sociétés exportatrices et notamment les sociétés industrielles après la décision du 15 janvier 2015 de la BNS en abolissant le taux plancher du Franc Suisse. Le recul des ventes et surtout de la rentabilité apparaît comme la principale menace. Pratiquement un tiers des entreprises s'attend pour 2015 à un déficit opérationnel. Il ne faut pas sous-estimer les conséquences à moyen terme de la force du franc pour la place industrielle suisse. Si le cours de change devait se maintenir au niveau actuel, une entreprise sur cinq envisage de délocaliser une partie de leur chaîne de création de valeur à l'étranger.

C'est un défi majeur que d'accompagner les sociétés MEM dans une période comme celle-ci, afin de préserver le savoir-faire et la formation duale avec des conditions cadres susmentionnées. La Fondation MEM sera à côté des entreprises et des employés de manière indéfectible, afin de soutenir le tissu industriel vaudois !

Durant les premiers 10 ans la Fondation MEM a contribué de manière essentielle au développement de l'apprentissage et de la formation continue des entreprises actives dans le secteur MEM. Pas moins de 635 demandes de formations ont été soutenues et un montant de Fr. 9.6 millions a été payé aux entreprises et aux collaborateurs.

Depuis 2004, le canton de Vaud est le seul qui a vu pratiquement doubler l'effectif de ses apprentis MEM entrant en formation (système dual et écoles de métiers) avec, sur 4 ans, près de 900 apprentis. Je suis personnellement convaincu que notre Fondation y a fortement contribué.

Durant ces 10 prochaines années d'activité, la Fondation va poursuivre son soutien aux entreprises formatrices par la prise en charge des frais de formation professionnelle et continue et son soutien à MECAFORMA.CH, une vaste campagne de promotion des métiers et de l'image de l'industrie technique.

Le Conseil de Fondation s'est réuni à de nombreuses reprises durant l'année en cours pour traiter les dossiers. L'esprit de travail entre les représentants du patronat et du syndicat est toujours très constructif et je m'en réjouis.

Je relève avec satisfaction que les entreprises s'adressent de plus en plus souvent au secrétariat de la Fondation pour des soutiens en faveur de la formation continue et surtout de la formation supérieure. Les chiffres de ce rapport 2015 sont éloquentes et démontrent que notre travail est compris et apprécié et qu'il porte ses fruits.

En ce qui concerne la gestion de la Fondation, je constate avec satisfaction que la situation financière est maîtrisée par le Conseil.

Yves Defferrard

Vice-Président

Eric Charmey

Président

2. Les organes

Président	Eric CHARMEY
Vice-président	Yves DEFFERRARD
Représentants patronaux	Jacques HENTSCH et Alain NICOLET
Représentants syndicaux	Nicole Fisquet-Perrier (démissionnaire) et Mélinda Tschanz
Administrateur	Antonio RUBINO, Administrateur
Organe de révision	Société fiduciaire et de conseil OFISA

3. Rappel historique

La Fondation pour la formation et le perfectionnement professionnels des métiers machines, électrotechnique et métallurgie a pour mission de soutenir les entreprises de l'industrie technique vaudoise pour la formation professionnelle et la formation continue.

La loi vaudoise tire son origine des premières Assises de la place industrielle, organisées en 2002 par les Départements de l'économie et de la formation et de la jeunesse du Canton de Vaud. Elle fut la réponse donnée aux préoccupations des partenaires sociaux et de certains élus concernant la pérennité de la place industrielle et surtout de ses places d'apprentissage, dans le contexte de l'époque. Elaborée avec l'étroite collaboration des partenaires sociaux concernés et soutenue par les principales associations économiques ainsi que par la totalité des groupes politiques, la loi fut adoptée par le Grand Conseil en novembre 2003. Elle est entrée en vigueur en 2004.

Selon la loi, la Fondation apporte un soutien aux efforts de formation continue financés par les employeurs ou les collaborateurs.

Le Fonds MEM finance tout ou partie des cours interentreprises de toutes les formations de CFC ou des formations avec attestation fédérale, selon le choix de formation fait par l'entreprise assujettie.

La Fondation soutient les cours de préparation aux examens de CFC ou examens partiels.

Nous avons soutenu les travaux de la commission de formation professionnelle nommée par le Conseil d'Etat, selon la nouvelle Loi vaudoise sur la formation professionnelle : la commission de l'industrie MEM. Le soutien à cette commission dans laquelle siègent des représentants des employés, des employeurs, des écoles, de Swissmem et de Swissmechanic est désormais une tâche normale de notre Fondation.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des autres projets menés par la Fondation MEM comme le financement en 2012 déjà d'une plate-forme Internet avec l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) permettant aux formateurs d'apprentis de l'industrie de suivre les 40 heures de formation obligatoires en mode e-learning.

Nous avons mis sur pieds un projet de remboursement des frais d'acquisition de livres des écoles professionnelles pour les apprentis des sociétés MEM qui sera en place à partir de la rentrée 2015. Une fois de plus, notre Fondation fait œuvre de pionnier, au service de l'industrie.

4. Quelques chiffres 2015

Entreprises assujetties

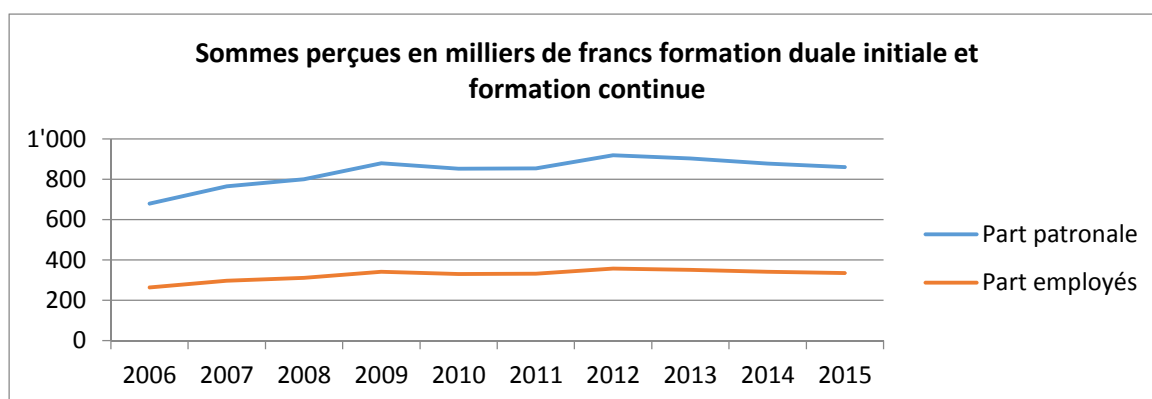
246 entreprises assujetties.

Entreprises exemptées du paiement de la contribution

45 entreprises exemptées en raison d'un effort suffisant de formation (art. 10 LMEM).

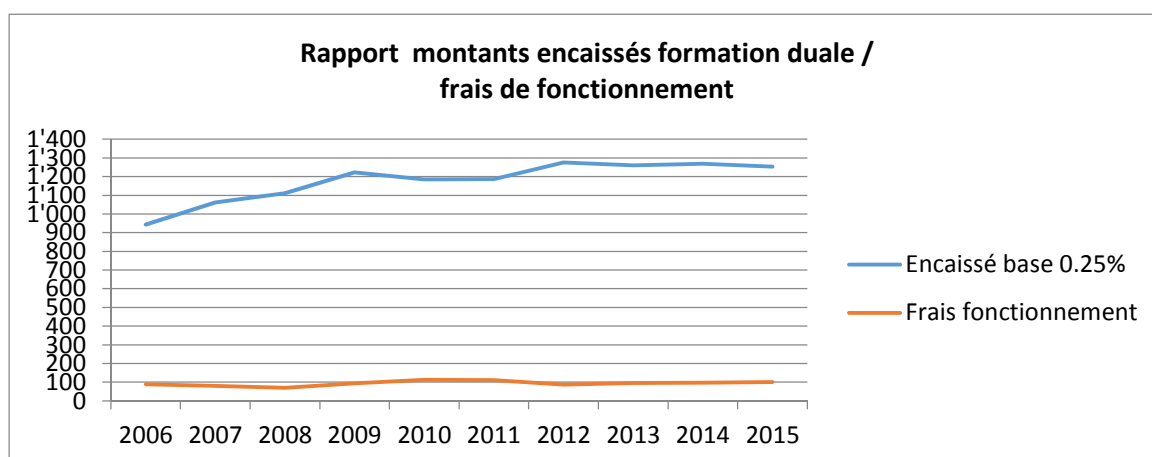
Masse salariale soumise à la contribution

La masse salariale est de l'ordre de 482 millions pour environ 7'900 employés.



5. Utilisation des contributions

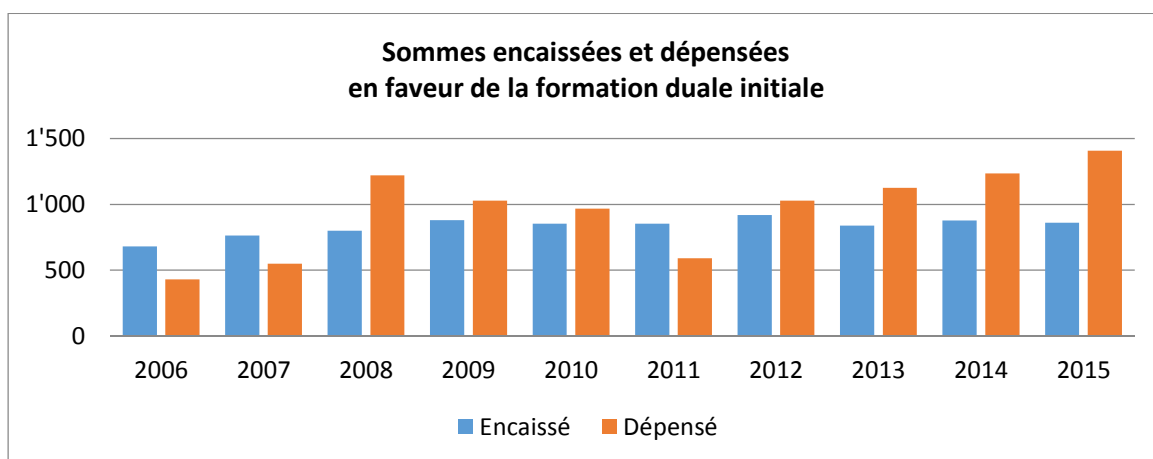
En 2015, nous avons perçu des contributions en faveur de la formation professionnelle de l'ordre de Fr. 837'000.-, soit un très léger recul par rapport à l'année 2014. La masse salariale industrielle soumise à la contribution est ainsi en légère diminution à Fr. 482 millions. Sachant que nous n'avons pas augmenté ni diminué en volume le nombre d'entreprises assujetties de manière significative, cela signifie que les salaires, respectivement le nombre d'employés dans les mêmes sociétés, suivent la même tendance légèrement baissière. Les frais de gestion de l'année 2015 sont stables et représentent ainsi 5.9% des sommes encaissées. Il faut relever que l'année 2015 nous a permis d'enregistrer le cinquième versement de la Fonpro à notre Fondation, en raison du caractère subsidiaire du Fonds cantonal par rapport à notre secteur. Les sommes qui nous ont été allouées par la Fonpro sont utilisées en tenant compte d'une clé de répartition qui nous est imposée.



Prestations en faveur des apprentis

Notre soutien financier a essentiellement porté sur la prise en charge des frais liés aux cours interentreprises et à la préparation aux examens, en allouant un montant supérieur à Fr. 550'000.- pour cette tâche. D'autre part, nous avons marqué un soutien appuyé à la pérennisation d'une classe d'apprentis à plein temps, dans le Centre de formation vaudois de l'industrie. Grâce à notre soutien, ce réseau d'apprentis qui fonctionne autour du centre, en partenariat avec une quinzaine de sociétés, permet de mettre à disposition des entreprises, une trentaine de places d'apprentissage supplémentaires, essentiellement pour des mécaniciens de production.

Nous avons également poursuivi notre effort d'encadrement des apprentis et des entreprises formatrices en continuant de financer une partie non négligeable des frais des deux commissaires professionnels en charge de l'industrie, soit les salaires et une part des débours.



Prestations en faveur de la promotion de l'apprentissage

Depuis des années, notre Conseil de Fondation soutient le projet MECAFORMA.CH. En 2015, Fr. 400'000.- ont été octroyés à ce projet. Pour rappel, le complément du financement obtenu de la Confédération les années antérieures n'a plus été obtenu en 2015.

MECAFORMA.CH a permis de donner de l'industrie une image très largement positive aux jeunes vaudoises et vaudois, ainsi qu'à leurs parents. Les mesures mises en œuvre par la campagne de promotion s'orientent sur trois mesures spécifiques. Chaque année la plate-forme MECAFORMA.CH réalise une opération de marketing, soit dans la presse, soit par des affiches publiques proches des écoles et aussi lors du salon des métiers. En 2015, par notre soutien, une campagne d'affichage importante pour la promotion des métiers MEM a eu lieu et plus de 220'000 romands, dont de très nombreux vaudois, ont été touché par ces publicités. La plate-forme organise également chaque année trois immersions en entreprise permettant à près de 90 jeunes vaudois de passer une semaine à la découverte du monde industriel. Ces stages connaissent un succès permanent et sont complets d'une année à l'autre. Ils sont organisés en collaboration avec les offices d'orientation et certaines écoles qui n'hésitent pas à diffuser cette information. Un tiers des stagiaires signent ensuite un contrat d'apprentissage dans les métiers MEM.

Finalement, un travail important est accompli lors du salon des métiers de Lausanne. En 2015, le stand MECAFORMA.CH intitulé « Village technique », regroupait une dizaine de partenaires dont de nombreuses entreprises et SWISSMEM sur un stand extrêmement technique, fréquenté quotidiennement par plus de 700 visiteurs.

Pour la deuxième fois en 2015 ont été célébrés les Championnats Vaudois de l'Industrie pour les Polymécaniciens/ne CFC, Automaticiens/nes CFC, Constructeurs d'appareils industriels CFC et Electroniciens CFC en collaboration avec le GIM-CH, la Fondation MEM, le Syndicat Unia et les écoles des métiers (dans le canton de Vaud) ETML et CPNV ainsi que le Centre de Formation Vaudois de l'Industrie. La deuxième édition du Championnat Vaudois de l'Industrie s'est déroulée du 26 novembre au 1er décembre 2015 au Salon des métiers à Beaulieu à Lausanne

Classement 2015 du Championnat Vaudois de l'Industrie

Automaticiens

1. Dylan Morocutti, CPNV
2. Christophe Gaille, CPNV
3. William Ducommun, ETML
4. Olivia Pradervand, CPNV
5. Mathieu Morier, ETML
6. Léonie Perriard, Bobst
7. Simon Macherel, Bobst
8. Benjamin Gonvers, Bobst

Electroniciens

1. Julien Gasser, ETML
2. Evan Giavina, CPNV
3. Julien Coppex, Bobst
4. Mathieu Schnegg, CPNV
5. Eric Noël, Bobst
6. David Vuillemier, Bobst
7. Patrick Favre, ETML
8. Aurélien Jaunin, ETML
9. Dario Strambace, ETML
10. Josué Scheidegger, CPNV
11. Gaëtan Rossier, ETML
12. Romain MERCIER, CPNV

Constructeurs d'appareils industriels

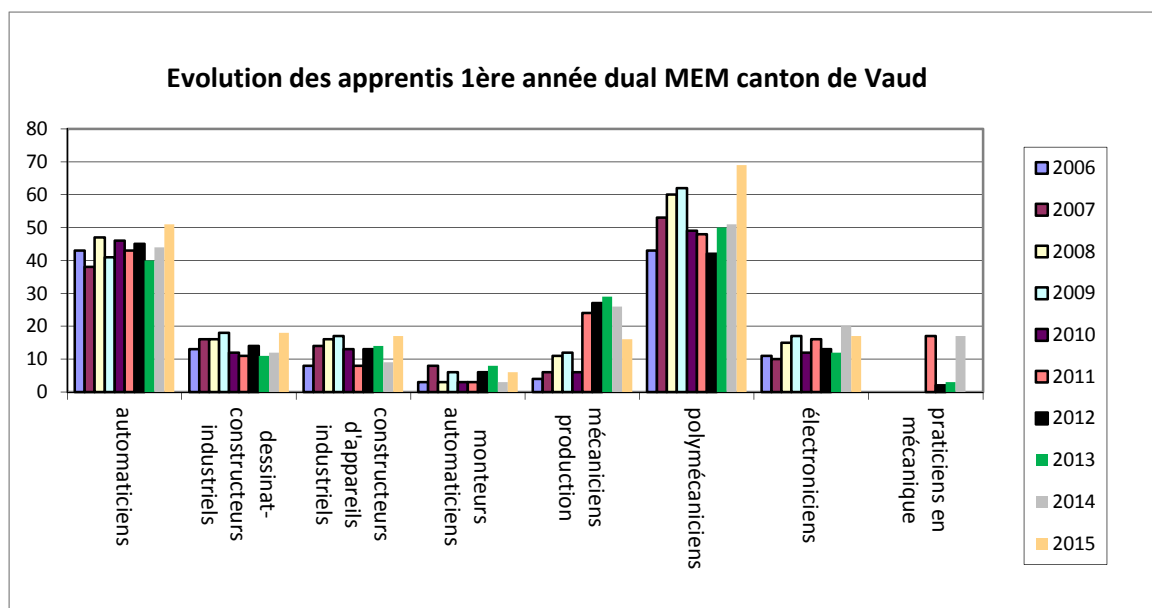
1. Jordan Pasquier, HERREN Frères & Cie
2. Jérémy Duc, Meilibex SA
3. Anthony Maurières, Services industriels Lausanne, Centre de formation C-For
4. Nicolas Moinat, Bobst

Polymécaniciens

1. Alexandre Voutaz, Forces Aériennes Payerne
2. Allan Pellaton, CPNV
3. Sylvain Vuilleumier, EPFL / STI-ATME
4. Richard Bögli, CPNV
5. Alexandre Guex, Kamec SA
6. Hugo Cremet, C-FOR
7. Maxime Rapin, ETML
8. Valentino Lombardo, ETML

Un grand bravo à ces jeunes apprentis, qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes lors de cette compétition, et qui ont eu le plaisir de vivre cette expérience, malgré la pression environnante.

Toutes ces mesures ont permis d'obtenir des résultats particulièrement encourageants en termes de recrutement d'apprentis. De nombreuses entreprises témoignent qu'elles ont rarement eu autant de candidats d'une telle valeur. Les résultats enregistrés par les apprentis aux cours professionnels montrent par ailleurs cette évolution réjouissante. Globalement, l'effort de promotion de la plate-forme MECAFORMA.CH, allié au travail des commissaires professionnels et le développement des prestations du Centre de formation vaudois de l'industrie ont permis une augmentation considérable du nombre d'apprentis, en rendant la formation professionnelle accessible à de nombreuses entreprises. Le graphique ci-dessous l'atteste de façon réjouissante. Tout cela a été possible grâce à notre fondation.



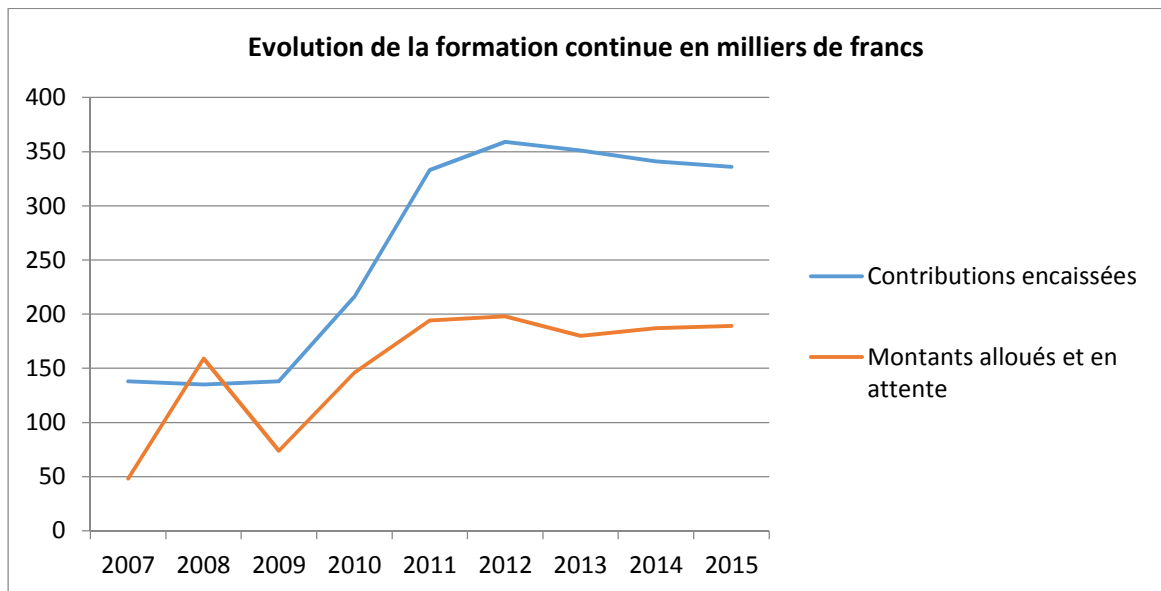
On enregistre certes des variations importantes d'une année à l'autre, notamment dans les effectifs de polymécaniciens et de mécaniciens de production. Ces variations s'expliquent parfois par les périodes de crise que traverse notre secteur. Il faut également tenir compte de cycles d'engagement d'apprentis. Après une année de forte augmentation, il est normal de connaître un certain tassement dans les courbes.

Soutien au Centre de Formation Vaudois de l'industrie

Ce soutien a permis d'optimiser les nouveaux aménagements, tout en ne dispensant pas notre Fondation d'apporter un soutien financier marqué. A titre d'exemple, nous avons assuré en 2012 toute la trésorerie de l'achat des quelques vingt nouvelles machines du Centre de formation vaudois de l'industrie qui ont été installées dans ses nouveaux locaux de Mex. Ces machines sont utilisées pour les années à venir par les plus de 389 apprentis par année qui suivent les cours interentreprises dans le centre de formation de l'industrie.

Formation continue

Depuis 2004, année de constitution de notre Fonds, 167 entreprises ont bénéficié du soutien financier de la Fondation MEM, soit pour de la formation continue, soit pour de la formation professionnelle. Cette année, 39 entreprises ont fait appel à la Fondation pour la formation continue de leurs employés. Certaines l'ont fait une fois, d'autres ont déposé plus d'une vingtaine de demandes. Dans la presque totalité des cas, les demandes déposées ont pu obtenir un soutien de notre part. En 2015, nous avons accordé des soutiens essentiellement pour des cours de langue, des cours de conducteurs d'engins élévateurs, des cours de chef d'atelier et de chef d'équipe, ainsi que plusieurs brevets et diplômes fédéraux. Comme chaque année, le volume des formations continues soutenues par notre Fondation augmente.



Nous enregistrons ainsi de nombreux cours et une douzaine de brevets qui sont en attente de paiement pour près de Fr. 374'000.- et qui seront remboursés, en 2016 ou au-delà, sur présentation des pièces comptables et des résultats d'examen. On peut estimer que plus de 370 collaboratrices et collaborateurs ont pu profiter de cours de formation continue à caractère professionnel et donc valorisable sur le marché de l'emploi depuis l'année 2004. Cet effort de solidarité des travailleurs au profit de la formation continue à des fins professionnelles est admirable.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

ofisa | SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE
ET DE CONSEIL
Vos défis, notre métier

Affaire traitée par Révision/CO/Ay
15/2

Au Conseil de fondation de la
**Fondation pour la formation et le
perfectionnement professionnels des
métiers machines, électrotechnique et
métallurgie (MEM)**

Paudex

2015

Lausanne, le 20 mai 2016/hl

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre fondation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015, que nous reproduisons en annexe, dont :

- le total du bilan s'élève à Fr. 2'354'865.79

et dont :

- le compte de résultat accuse pour
l'exercice 2015 un excédent de charges de Fr. 50'274.26

porté en diminution du Fonds pour la formation duale initiale.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes annuels et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Ofisa S.A.

Lausanne
Ch. des Charmettes 7
Case postale 7063
CH-1002 Lausanne

Genève
Place de Saint-Gervais 1
CH-1201 Genève
Tél. +41 22 311 24 66

Sion
Av. de la Gare 16
Case postale
CH-1951 Sion

 **EXPERT
SUISSE**
ORGANISME
OFFICIEL
DES
REVISIONNISTES
SUISSES
 **aqn**

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse, au Règlement sur la surveillance LPP et des fondations (RLPPF) et aux statuts.

L'organe de révision

O f i s a S.A.



A. Cottier

Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



G. Aeby

Expert-réviseur agréé

Annexe : - Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe).

**FONDATION POUR LA FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT
PROFESSIONNELS DES METIERS MEM**

Bilan au 31 décembre

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
ACTIF		
Actifs circulants	2'354'865.79	2'546'234.80
<i>Actifs disponibles</i>	<i>1'328'538.14</i>	<i>1'335'689.44</i>
Compte postal	1'328'538.14	1'335'689.44
<i>Actifs réalisables</i>	<i>1'026'327.65</i>	<i>1'210'545.36</i>
Administration fédérale des contributions	-	417.71
Débiteurs	610'500.20	750'127.65
Actifs de régularisation	415'827.45	460'000.00
Actifs immobilisés	-	-
<i>Machines et mobilier</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Machines :		
- Etat au 31 décembre	p.m.	p.m.
TOTAL DE L'ACTIF	2'354'865.79	2'546'234.80
PASSIF		
Capitaux étrangers à court terme	67'791.45	208'886.20
Créanciers	60'991.60	203'324.40
Débiteurs momentanément créanciers	2'547.15	4'590.35
Compte-courant CFVI	-	971.45
Passifs de régularisation	4'252.70	
Capitaux propres	2'287'074.34	2'337'348.60
Fonds pour la formation duale :		
- état au 1er janvier	1'655'995.42	
- attribution/dissolution année en cours	<u>-50'274.26</u>	
- état au 31 décembre	1'605'721.16	1'655'995.42
Fonds pour la formation continue		
- état au 1er janvier	661'579.13	560'000.00
- attribution année en cours	<u>-</u>	<u>-</u>
- état au 31 décembre	661'579.13	661'579.13
Apport du fonds paritaire de la métallurgie vaudoise	19'774.05	19'774.05
TOTAL DU PASSIF	2'354'865.79	2'546'234.80

Paudex, le 25 avril 2016

**FONDATION POUR LA FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT
PROFESSIONNELS DES METIERS MEM**

Compte de résultats du 1er janvier au 31 décembre

	2015	2014
Produits d'exploitation		
<i>Contributions :</i>	1'148'165.95	1'197'595.67
- des employeurs (0.18 %)	837'493.20	861'228.38
- des employés (0.07 %)	326'131.80	335'649.34
- des années antérieures	-15'459.05	717.95
<i>Autres produits</i>	347'780.00	461'225.14
Recettes diverses	-	-240.86
Rétrocession FONPRO	347'780.00	481'466.00
Total produits d'exploitation	1'495'945.95	1'658'820.81
Charges d'exploitation		
<i>Frais de gestion et d'administration</i>	127'205.75	101'351.85
Honoraires du Centre Patronal	80'000.05	80'332.60
Débours de secrétariat	2'588.55	5'010.65
Indemnités	7'660.70	6'070.00
Frais de séances	4'205.75	1'518.20
Site internet	17'606.00	15.50
Mandats extérieurs	10'892.00	2'592.00
Marketing	4'252.70	5'812.90
<i>Autres charges</i>	59.70	-
Frais divers	59.70	-
<i>Charges de formation</i>	1'419'530.45	1'558'762.50
Formation duale initiale :		
Soutien à la formation duale initiale	652'985.75	
Promotion de la formation duale initiale	400'000.00	
Soutien classe apprentis	150'000.00	
Championnat vaudois	15'000.00	
Autres frais	5'298.15	
	1'223'283.90	1'409'788.40
Formation continue :		
Soutien à la formation continue	196'246.55	148'974.10
Total charges d'exploitation	1'546'795.90	1'660'114.35
<i>Charges et Produits exceptionnels</i>	-496.50	-
Produits exceptionnels	-496.50	-
Résultat avant intérêts	-50'353.45	-1'293.54
<i>Charges et Produits financiers</i>	79.19	536.53
Intérêts	99.35	557.70
Charges financières	-20.16	-21.17
Résultat de l'exercice	-50'274.26	-757.01

Paudex, le 25 avril 2016

6. Apprentissages soutenus

La loi concerne l'encouragement à la formation des apprentis en système dual et l'encouragement à la formation continue. Contrairement à ce que l'intitulé de la loi peut laisser croire, il s'agit de soutenir toutes les formations ou professions que l'on peut retrouver dans les différentes branches de l'industrie soumises à la loi. La référence aux métiers machines, électrotechnique et métallurgie désigne une orientation générale. La liste des formations en apprentissage peut ainsi évoluer avec le temps. Nous relèverons, de façon non exhaustive, les apprentissages soutenus dès lors qu'ils sont suivis dans une entreprise bénéficiant des prestations du fonds :

- Polymécanicien
- Mécanicien de production
- Automaticien
- Dessinateur - constructeur
- Constructeur d'appareils industriels
- Electronicien
- Opérateur sur machines automatisées
- Monteur automaticien
- Apprenti de commerce
- Technicien des matières synthétiques
- Horloger
- AFP en mécanique
- Mécanicien sur machines agricoles
- Micromécanicien

7. Règles pour l'attribution des soutiens

Nous vous rappelons de consulter sur notre site Internet www.fondationmem.ch le guide (version 2015), qui vous renseignera sur les différents soutiens dont vous pouvez bénéficier, ainsi que sur la procédure à suivre pour préparer les dossiers. Nous rappelons que le Conseil édicte chaque année de nouvelles prescriptions concernant les modalités d'octroi ou de refus des soutiens en faveur de la formation continue. Ces prescriptions sont disponibles sur Internet.

La principale nouveauté permet à un employé qui a payé sa formation de présenter une demande de soutien dans un délai de cinq ans entre l'obtention du titre après examen et le moment du dépôt de sa demande, pour autant que cette personne ait contribué à la Fondation MEM.

Fondation MEM
Antonio Rubino, Administrateur
p.a. Centre Patronal
Case postale 1215
1001 Lausanne
Tél. 058/ 796.33.44
Fax 058/ 796.33.52
info@fondationmem.ch
www.fondationmem.ch